

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Mesures économiques pour la crise du COVID-19
**La Chambre de commerce de Charlevoix salue les mesures annoncées
mais demande davantage pour les petites entreprises**

Charlevoix, le 23 mars 2020 – De concert avec la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), la Chambre de commerce de Charlevoix reconnaît que les programmes d'aide annoncés par les différents paliers de gouvernement sont des premiers pas concrets et plus que bienvenus dans la situation actuelle. Plusieurs de ces mesures seront efficaces, mais certaines d'entre elles ne sont pas adaptées à notre réalité régionale où de nombreuses très petites entreprises composent le tissu entrepreneurial.

Les entrepreneurs ont reçu plusieurs bonnes nouvelles, malgré la tourmente qu'amènent les fermetures et le confinement : moratoire de remboursement de prêt par les bailleurs de fonds régionaux, report de la date de versement des paiements d'impôts, Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) du gouvernement du Québec, harmonisation des mesures provinciales et fédérales. Cependant, la directrice générale de la Chambre de commerce de Charlevoix, Johanne Côté, souligne que « le manque de liquidités sera bientôt une préoccupation majeure pour les petites entreprises qui nous exposent déjà leurs inquiétudes. Toutes n'auront pas accès aux aides et garanties de prêts du gouvernement et devront pourtant poursuivre leurs paiements réguliers tout en voyant leur revenu fondre comme neige au soleil. Cette situation sera rapidement insoutenable pour plusieurs de nos membres. »

Reporter les paiements de TPS, TVQ, de la taxe d'hébergement et des DAS

Pour la FCCQ et la Chambre de commerce de Charlevoix, les annonces des derniers jours sont intéressantes, mais d'autres mesures seront nécessaires à déployer prochainement. « Des mesures simples, comme un moratoire du prochain versement de la TPS et de la TVQ, permettraient aux entreprises de conserver des liquidités », propose Charles Milliard, président directeur général de la FCCQ. « Le report de versement des Déductions à la source (DAS), serait une autre mesure positive pour soulager les petites entreprises et leur permettre de poursuivre au maximum le versement des salaires. Aussi, dans une région comme la nôtre, le report sans intérêt de la taxe d'hébergement du dernier trimestre pourrait soulager les entreprises touristiques », soutient Raphaël Dubois, président de la Chambre de commerce de Charlevoix.

Reporter les paiements des taxes foncières

Alors que plusieurs villes québécoises ont annoncé le report de paiement des taxes foncières, une telle annonce se fait attendre de la part des municipalités charlevoisiennes. La Chambre de commerce de Charlevoix suggère fortement aux villes de la région qui n'ont pas encore annoncé de mesure à cet

égard, d'offrir un report sans intérêt de paiement des taxes aux entreprises, mais également aux citoyens.

Soupir de soulagement pour le réseau de chambres de commerce

L'inclusion des organismes à but non lucratif à vocation commerciale dans le programme répond à une demande directe de la FCCQ. La Chambre de commerce de Charlevoix, tout comme les autres Chambres, prévoit en effet des pertes de revenus tout en sachant qu'elle aura un rôle essentiel à jouer maintenant et également, au moment de la reprise économique.

Acheter local pour contribuer à l'économie d'ici

L'appel du premier ministre François Legault à acheter québécois a aussi soulevé l'enthousiasme de la Chambre de commerce de Charlevoix qui tient ce discours depuis plusieurs années et plus intensément au cours de la dernière année. « Depuis déjà près d'un an, notre campagne "Pensez local d'abord" vous invite à soutenir l'économie régionale. En cette période difficile pour plusieurs d'entre nous, plus que jamais, il est important de nous serrer les coudes et de nous soutenir les uns les autres. À la Chambre de commerce, ça fait des années qu'on travaille à créer des liens. C'est le moment de prouver que ces liens-là sont forts. Et que, même quand on est isolés chacun de notre côté, on est tissés serrés », rappelle Raphaël Dubois.

Partager l'information, pas le virus!

La Chambre de commerce de Charlevoix tient à jour une page spéciale « Covid-19 » sur son site Web : creezdesliens.com/covid-19 afin de tenir informés les entrepreneurs des diverses ressources et mesures qui s'adressent à eux et à leurs employés pour contrer la crise. Aussi, des infolettres régulières permettent aux membres de communiquer les diverses façons par lesquelles nous pouvons tous les soutenir malgré les fermetures.

-30-

Source : Johanne Côté
Directrice générale, Chambre de commerce de Charlevoix
johanne.cote@creezdesliens.com Cellulaire : 418-435-1603

